

Formation initiale SSCT pour élus CSE - 1er mandat CSESANSECU

Cette formation s'adresse aux membres élus du CSE exerçant leur premier mandat quelle que soit la taille de l'entreprise depuis loi du 31 mars 2022 - de 50, + de 50 + de 300. Elle leur permet d'acquérir les connaissances essentielles en matière de santé, sécurité et conditions de travail (SSCT). À l'issue du programme, les participants seront en mesure d'identifier les risques professionnels, de contribuer à la prévention, et de jouer pleinement leur rôle dans le cadre de leurs missions en CSE.

Présentiel - Synchrone



Public Visé

Nouveaux élus du CSE : RP titulaires / suppléants ; membres de la CSSCT ; référent santé et sécurité au travail désigné par l'employeur, le référent harcèlement en charge de la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes



Pré Requis

Etre membre élu du CSE - 1er mandat

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les attributions, moyens et missions du CSE
Acquérir des compétences techniques et juridiques dans le domaine de la SS au travail
Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels
Analyser objectivement les conditions de travail
Maîtriser les outils d'analyse de la santé au travail
Devenir acteur de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail

Méthodes pédagogiques

Beaucoup de tests et d'exemples concrets en lien direct avec les besoins des participants
Des techniques directement mobilisables dans le cadre de leurs fonctions
Formation axée sur la mise en pratique
Méthode participative
Mise en situation professionnelle
Alternance de cours et d'exercices dirigés ou en autonomie
Brainstorming
Etude de cas
Capsules pédagogiques
Mur collaboratif
Quizz

Parcours pédagogique

1er jour

Matinée

Les enjeux économiques et sociaux du CSE dans l'entreprise

Composition du CSE : le rôle des différents acteurs

L'employeur - Président du CSE

Le bureau - Président / Secrétaire / Trésorier

Après midi

Les membres élus du CSE – la délégation du personnel

Les représentants syndicaux

Rôles et responsabilité respectives des différents acteurs

2ème jour

Matinée

Fonctionnement du CSE

Les acteurs internes et externes au CSE

Les règles de fonctionnement du CSE

La fréquence des réunions du CSE

L'ordre du jour des réunions du CSE

Préparation des réclamations

Le déroulement des réunions

Après midi

L'engagement de l'employeur

Le compte rendu des réunions du CSE

Obligation de discréetion et de confidentialité des élus

Les registres obligatoires

Les consultations

3ème jour

Matinée

Attributions générales du CSE

Missions de représentation du personnel

Missions budgétaires propre (fonctionnement et activités sociales et culturelles)

Attributions spécifiques du CSE :

- En matière de santé, sécurité et de condition du travail :
Le contexte réglementaire en matière de santé, sécurité et conditions de travail
Les niveaux de responsabilité des acteurs de la prévention des risques professionnels

Les notions de responsabilité civile et pénale

La délégation de pouvoir

La définition de la notion prévention des risques professionnels

Après midi

La définition d'un Accident du Travail / d'une Maladie Professionnelle / d'un Accident de Trajet

Les statistiques nationales et du secteur d'activités

Les indicateurs (Taux de Fréquence / Taux de Gravité)

Les coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles

Les conséquences (psychologiques, physiques et financières)

La méthode de l'arbre des causes

4ème jour

Matinée

- La prévention des risques professionnels :

Qu'est-ce que la prévention des risques professionnels ?

Les situations de travail

Le travail réel et le travail prescrit

Identification et évaluation des dangers et des risques

Les risques professionnels

La définition d'un danger, d'un risque, d'un dommage

Après midi

Les bonnes pratiques de prévention

Les 9 Principes Généraux de la Prévention

Les différents niveaux de prévention

Rédaction et mise à jour du DUERP

La pénibilité au travail

La présence d'entreprises extérieures au sein de l'établissement

- Les TMS, les RPS et les violences sexistes :

Les enjeux du risque psychosocial (RPS)

Les grandes familles des RPS

Prévenir les RPS

Les violences internes – Harcèlement moral / sexuel et comportements sexistes

5ème jour

Matinée

Les moyens du CSE

Le local du CSE

Le panneau d'affichage des élus

Les communications numériques des élus

La liberté de circulation des élus

Les heures de délégation des élus

Après midi

Le droit spécifique à la formation des élus

Les ressources et outils des élus

Comment bien communiquer avec les salariés

Moyens pédagogiques

1 ordinateur par stagiaire (si besoin) - Salle de formation claire, climatisée et spacieuse - Tableau blanc - Vidéo projecteur - Support de cours - Logiciel d'assistance des stagiaires à distance

Qualification Intervenant-e-s

Formatrice - Consultante - Juriste

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation diagnostique en amont : questionnaire d'auto-positionnement et recueil des attentes & besoins - Evaluation formative en cours de formation : exercices - Evaluation sommative en fin de formation : exercice/QCM - Bilan individuel des compétences acquises - Attestation de fin de formation - Questionnaire de satisfaction à chaud - Questionnaire de satisfaction à froid

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, et en fonction des besoins spécifiques, un entretien avec notre référente handicap pourra être organisé. Vous pourrez vous exprimer en toute confidentialité et liberté sur votre handicap. Merci de noter ci-dessous si vous êtes en situation de handicap.

 Durée	 Effectif
35.00 Heures	5 Jours

De 4 à 10 Personnes

Stratégie Informatique

Guadeloupe : Immeuble la Coupole, Grand-Camp 97142 ABYMES Tél : 05 90 83 06 18 Fax : 05 90 83 46 71
Martinique : Immeuble Sera n°6, Zone de Manhity 97232 LAMENTIN Tél : 05 96 57 40 20 Fax : 05 96 51 60 53
SARL AU CAPITAL DE 7775€ - SIRET 352 717 193 00044-APE 6202 A